

Les RASED : texte lu le 4 novembre devant l'Assemblée nationale pendant le vote du budget de l'Éducation nationale

Guy HERVÉ,
rééducateur

IL S'EST TU, LONGTEMPS...

...notre Ministre parle peu des RASED.

Alors, un projet de Loi de Finance nous a informés le mois dernier de notre piteuse situation : 3000 postes d'enseignants spécialisés sur 9000 passés à la trappe. A l'époque, mises à part ces données chiffrées, rien de clair sur le devenir de ces 3000 d'entre nous... Lesquels ?... Pour devenir quoi ? Mystère.

Puis, dans les jours suivants, par le jeu de rumeurs soigneusement organisées, nous avons appris que ces 3000 exerceraient leurs compétences par une sédentarisation, dans des classes où les besoins seraient importants. Alors diverses hypothèses ont émergé : retour des classes de perfectionnement, retour des classes d'adaptation ?

Après les rumeurs vinrent les « fuites », là encore savamment distillées : nous apprenions ainsi qu'au Ministère de l'Education Nationale, le jeudi 16 octobre, les Inspecteurs d'Académie s'étaient vu confier pour mission :

- de dissoudre en 3 ans les RASED,
- de sélectionner les 3000 à leur gré, sans aucun critère précis,
- d'envoyer les 3000 devant des classes dites normales,
- de « flécher » ces postes en donnant aux enseignants « sédentarisés » une mission particulière sur l'école.

Des rumeurs, des fuites... Décidément notre Ministre restait peu loquace. Le soir de la manifestation parisienne du 29 octobre, il était sur TF1. Le reportage diffusé montrait les personnels de RASED en tête de manifestation. M. DARCOS choisit d'évoquer les réformes du lycée à venir.

Suivirent d'autres rumeurs : l'information vraie, fausse - allez savoir - de neuf départements pilotes dans lesquels seraient supprimés non pas un tiers des enseignants spécialisés mais la totalité des effectifs.

L'information vraie, fausse - allez savoir - de certains I.A. annonçant qu'ils supprimeraient en priorité les rééducateurs ou les maîtres d'adaptation. L'information vraie, fausse - allez savoir - de réouverture de classe d'adaptation dans lesquelles seraient placés d'office les enseignants sédentarisés.

Il est stupéfiant que nos destinées professionnelles dérivent ainsi depuis des semaines sur les flots de rumeurs floues et contradictoires. Nous n'avons jamais été traités à ce degré de mépris : il s'agit quand même de notre quotidien social, d'identités professionnelles toujours définies dans les Instructions Officielles. Et, derrière nous, de milliers d'élèves en difficulté dont le sort nous préoccupe !

PUIS IL A PARLÉ !

Oui, ENFIN, notre Ministre s'est exprimé la semaine dernière. Lorsqu'il fut interpellé en ces termes par M. Le Roux, député : « *Au moment où vous prétendez lutter contre l'échec scolaire, cette mesure, qui annonce la suppression pure et simple des RASED, va de fait priver des dizaines de milliers d'élèves des aides spécialisées mises en œuvre dans le cadre de pédagogies différenciées, aggravant ainsi les inégalités entre les élèves.* »

Première partie de la réponse de notre Ministre, *in extenso* :

« Examinons la situation objectivement ! Nous sommes dans une classe de l'école primaire où les élèves suivent un cours de français. Ils étudient le passé composé et l'un d'eux éprouve une très grande difficulté à suivre. Cet élève a besoin que son professeur puisse le voir un quart d'heure ou une demi-heure dans la même journée pour lui expliquer ce qu'il n'a pas compris. Il n'a pas besoin qu'on lui dise que, dans deux ou trois jours, quelqu'un le prendra séparément pour lui expliquer ce qu'est le passé composé pendant que le reste de la classe apprendra l'imparfait ! »

Monsieur le Ministre, nous sommes atterrés par cette réponse ! Un comique professionnel n'aurait pas fait mieux. Votre silence, pour méprisant qu'il fut, eût été préférable à cette surréaliste déclaration. Lorsque je dis « NOUS... sommes atterrés », j'intègre à ce « nous » l'ensemble des enseignants. Tous savent qu'il ne sert à rien de « réexpliquer » à certains élèves tel ou tel contenu d'apprentissage pour déjouer une difficulté d'acquisition. J'intègre également à ce « nous » tous les parents auxquels vous vous adressez en énonçant des fariboles aussi simplifiantes. Eux aussi, ces parents, se sont heurtés à l'inefficacité de cette méthode archaïque. J'intègre enfin à ce « nous » l'ensemble des enseignants spécialisés dont vous caricaturez *ad nauseam* le rôle et la mission.

Désolé, Monsieur DARCOS, vous n'avez rien compris à la difficulté scolaire. Auriez-vous conçu de telles représentations en écoutant vos conseillers entre midi et deux, avant le repas ? Ou le soir, une petite demi-heure après votre journée de travail ? A l'image du dispositif choc initié sur tout le territoire pour gérer les difficultés des enfants à l'école ? N'importe quel éducateur (parent, enseignant) sait ce que vous ignorez : un enfant n'est

pas un entonnoir dans lequel on déverse des contenus à la chaîne, des contenus qu'il acquiert sourire aux lèvres. Un enfant qui ne comprend pas le « passé composé » rencontre cette difficulté pour diverses raisons personnelles. Des raisons parfois liées à d'autres notions qu'il convient d'identifier, parfois liées à des résistances propres à sa personnalité, à son désir d'apprendre... La difficulté scolaire se joue sur une partition bien plus complexe que la simple difficulté passagère de compréhension. Enfin, pour rappel, les RASED travaillent sur la difficulté scolaire installée, celle qui s'amorce longtemps avant le jour où l'on aborde « le passé composé » ! Même votre exemple est mal choisi ! Les difficultés émergent dès la maternelle. Les enseignants et les RASED agissent dès la maternelle. Et là encore, rumeur pour rumeur, n'allez pas croire qu'il suffira de supprimer la maternelle pour supprimer les difficultés !!!

Mais, décidément en verve ce jour-là, vous avez poursuivi :

« Monsieur le député, je ne crois pas – il serait absurde et improductif de dire le contraire – que la solution unique à l'échec scolaire soit de le traiter d'une manière considérée aujourd'hui comme psychologisante ou médicalisante. Dans votre département, il y a 338 maîtres E, mais la question de l'échec scolaire est-elle pour autant complètement réglée ? Nous avons donc demandé à tous les enseignants, sans exception, de prendre en charge une partie de l'échec scolaire – deux heures pendant leur service. Alors, évidemment, il y a des cas psychologiques, des situations extrêmement difficiles, je ne le conteste pas, aussi n'avons-nous pas touché aux psychologues scolaires. »

M. DARCOS, il y a quelques semaines, vous aviez pris d'assaut les mouvements pédagogiques responsables des fameux 15% d'échec ! Vos inspecteurs nous l'expliquent depuis la rentrée : peu importe la pédagogie, seul compte le résultat ! Sus à la pédagogie, donc ! Et désormais, histoire de faire bon poids, sus aux approches « psychologisantes » !

Evidemment, la pédagogie jetée aux orties, la psychologie dans les ronces, nous autres, maîtres spécialisés... Avec notre abord psychopédagogique de l'élève en difficulté ! Nous sommes en mauvaise posture ! Enfin... guère plus que les enseignants qui seront tentés par vos perspectives mécanistes !

A vous entendre, finalement, les approches spécialisées ne concerneraient que quelques « cas psychologiques » à traiter par les psychologues scolaires. Quelle méconnaissance du terrain ! Quelle méconnaissance des réalités de nos professions, de nos fonctions ! Quelle méconnaissance des enfants ! Oui, quel mépris pour ces élèves, ceux pour lesquels l'accès à la culture suppose un cheminement dont vous ne soupçonnez même pas la part de souffrance !

Monsieur le Ministre, puissiez-vous nous recevoir pour quelques séquences « d'aide personnalisée ». Nous souhaiterions tant vous expliquer...

... Vous expliquer ce qu'est la difficulté d'apprendre, ce qu'elle mobilise chez un individu dans des sphères personnelles, intellectuelles et sociales.

... Vous expliquer que nos approches spécialisées sont le fruit de décennies de recherches théoriques et pratiques, des savoirs qu'on ne peut balayer d'un revers de main.

...Vous expliquer surtout une nuance à ce jour opaque dans votre esprit : ce n'est pas **à cause de** nos interventions spécialisées que le taux d'échec scolaire est à 15% mais **grâce à** elles qu'il n'est pas bien plus élevé !

Pour conclure, vous dire par la voix de Jacques LÉVINE, que faire l'économie de nos actions « ne peut que mener à des impasses et aboutir à un résultat exactement inverse de celui qu'on fait miroiter, (...) qu'il est encore temps d'abandonner ce projet de liquidation et d'envisager, avec toutes les parties intéressées, une concertation sérieuse en ne se souciant que du profit des enfants, et non de celui que l'administration pourrait en tirer. »